TOURCOING.

VENDREDI 15 JANVIER :

Hôtel de ville : 9 à 12 h., 14 à 17 h.
Caisse d'épargne : fermée.
Biblioth. communale : 14 à 17 h. 30.
Biblioth. populaire : 8 h. à 11 h. 30.
Bibl. catholique : 9 h. 30 à 10 h. 30.
Consulat belge : 9 à 12 h.
Famille du soldat : 9 h. à 11 h. 30, 14 à 17 h.
Maison de la Famille : 9 à 12 h., 14 à 17 h.
Maison du prisonnier : 15 à 19 h.
Police-Secours : service médical de nuit : tél. 450.

VICTIME DE L'OBSCURITÉ...

En traversant la cour de son usine, une jeune ouvrière tombe dans un bassin réfrigérant

Malgré les efforts des sauveteurs, elle n'a pu être rappelée à la vie

Un pénible accident qui a coûté la vie à une jeune ouvrière de 24 ans, s'est produit, mercredi, aux premières heures de la matinée, dans une usine textile de la ville.

Vers 6 h. 45, Mlle Fernande Dupire, âgée de 24 ans, et domiciliée 37, rue du Moulin-Tonton, traversait la cour de l'usine où elle allait prendre son travail, lorsque, trompée par l'obscurité, elle tomba la tête la première dans un ancien silo à charbon, utilisé actuellement comme bassin réfrigérant, et rempli d'eau.

Des collègues de travail, qui avaient entendu le bruit de sa chute, lui portèrent secours et parvinrent à la retirer, sans connaissance, de sa fâcheuse position.

Mandée par téléphone, les pompiers arrivèrent sur les lieux quelques minutes plus tard et, de concert avec M. le docteur Deffrennes, entreprirent de rappeler la malheureuse à la vie, à l'aide de leur pulmo-ventilateur.

Deux heures et demie durant, ils poursuivirent, vainement hélas, leurs efforts. Puis la malheureuse jeune fille fut transportée au Centre médical Quesne-Dron, rue de l'Yser. Mais, là encore, tous les soins furent inutiles et Mlle Dupire succomba sans avoir repris connaissance.

Cet accident navrant a causé une vive émotion, tant à l'usine où il s'est produit que dans le quartier où demeurait l'infortunée victime.

La distribution des cartes de lait

Secteur 1 (Ecole de Garçons, rue des Plats). — Vendredi 15 : de 8 h. 30 à h. 30 : rues Aurore, Aire, Augereau, Belle-Vue (51 à la fin, 52 à la fin), Bouvines, Chevalier-Bayard, chaussée Berteloot (1 et 2 à 260); de 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues Caire, Cambrai, Collecteur, Commandant-Driant, Capitaine-Guynemer, Creil; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Croix-Rouge (1 à 181, 2 à 182), appartements et cours, Duguay-Trouin, Etudiants; de 14 h. à 15 h. : rues Epine, Guisnes, Fauvettes, Général Bonnaud; de 15 h. à 16 h. : rues Henri Carette, Haute, Jeanne d'Arc, Jours, Lavoisier, Leers, Levant, Moulin-Fagot (57 à la fin, 50 à la fin), Merville, Orléans; de 16 h. à 17 h. : rue des Plats et cours; de 17 h. à 17 h. 45 : rues Normandie, Pontoise. — Samedi 16 : de 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Renaix, Rome, Séville, Triangle; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues St-Omer, St-Joseph, Trois-Pierres (2 à 182), Touquet, Vosges, Valmy; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Virolois, Winoc-Chocquel.

Secteur 2 (Ecole de garçons, rue de la Potente). — Vendredi 15 : de 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Alger, A. Testelin (1 à 129, 2 à 136) et cours, Beau-Laurier (et cours), Blanche Buffon; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues Bitche, Bonne Nouvelle, Colbert, Carrière, Hare, chaussée Bertheloot (258 à la fin, 119 à la fin); de 10 h. 30 à 11 h. 30 : chaussée Pierre-Curie, rue du Chêne-Houpline (et cours); de 14 h. à 15 h. : rue de la Croix-Rouge (et cours), rue de la Croix-Blanche (et cours); de 15 h. à 16 h. : place de la Croix-Rouge, rues Denain, Fleurus (et cours), La Fère, Général Drouot (1 à 153, 2 à 158), Japon; de 16 h. à 17 h. : rue Jules Ferry, Laboureur (et cours), Lamartine (59 à 177, 36 à 248); de 17 h. à 17 h. 45 : rue Luxembourg, Marengo, Mons. — Samedi 16 : de 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Nancy, Oran, Philippe le Bon, Potente (et cours); de 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues de la Rochelle, Rennes, Ramberviller, Rouen (et cours); de 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Toul, Trois-Pierre (208 à 285), Vassy, Verdin.

Secteur 12 (Square Leman, Blanc-Seau). — Vendredi 15 : de 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Accacias, A. Watteau, Bassin, Béranger, Charcot, Claude-Bernard; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : rue du Blanc-Seau; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Bleuets, Canal, Quai des Canonniers, Congo, Constantine, Croix; de 14 h. à 15 h. : rues Cuvier, Denfert-Rochereau, Diderot, boulevard Descat; de 15 h. à 16 h. : rues Dérégnaucourt, avenue Désiré Six, Docteur Dupont, Edison, Essling, Emile Zola, Faucon, Fresnoy, quai du Fresnoy, avenue Feintry Grau, Henri Loridan, Iéna, Kléber; de 17 h. à 17 h. 45 : rues Lhomond, Lilas, Mackellerie. — Samedi 16 : de 8 h. 30 à 9 h. 30 : quai des Marinières, rues Mérières, Molière, Passerelle, Presbytère, Riez St-Quentin, Santos Dumont, Soudan; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues Mouvaux, Palmiers; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Solférino, Vauban, Vladuc, Villas, Wasquehal, Wattignies.

Deux belles séances jocistes au Foyer Notre-Dame

La jeunesse ouvrière chrétienne de Tourcoing organise pour les dimanches 31 janvier et 7 février, deux séances qui auront lieu au Foyer Notre-Dame, 5, place Notre-Dame, avec le concours de « Théâtre moral tourquennois » bien connu et apprécié dans notre ville et qui présentera « La Baronne et son curé », ou l'Offertoire, comédie dramatique en 4 actes de D. S. Lemoyne.

En assistant à ces représentations, le public peut être assuré de passer quelques heures fort agréables, tout en venant en aide au mouvement jociste.

Pour les familles des prisonniers du quartier du Centre

A l'occasion de l'année nouvelle, l'Amicale des prisonniers rapatriés du quartier du Centre organise pour le dimanche 24, à 15 h., en la salle des amicales de la rue du Hase, une distribution de douceurs aux enfants et familles de leurs camarades encore en captivité. Des invitations seront adressées à toutes les familles et seront à l'entrée de la salle. Elles serviront au contrôle de la distribution.

Une tentative de vol à la gare

Mercredi soir, des gardiens de la paix se sont rendus à la gare annexe, où une cinquantaine de personnes avaient envahi les quais pour dévaliser un vagon de cuir. A la vue des policiers, tout ce monde prit la fuite; cependant trois femmes purent être appréhendées ce sont : Mmes Damien, née Léonie Vandendriessche, demeurant 16, rue des Plats à Wattrelos; Marie Debache rue du Chalet, à Mouscron, et une jeune fille de 17 ans, domiciliée 207, rue du Petit-Courtrai, à Mouscron.

Elles ont été conduites devant le commissaire de police.

METTEZ-VOUS A L'ABRI. — Les gardiens de la paix ont dressé 24 procès-verbaux à des personnes qui avaient refusé de se rendre dans les abris pendant une alerte.

DES GAMINS QUI PROMETTENT. — Trois jeunes garnements de 13 ans se sont introduits, durant son absence, dans l'habitation de Mme Debacker rue de l'Epinette, et y ont volé de l'argent et des bijoux. Tous trois ont été arrêtés après une enquête de la Sûreté.

UN VELO appartenant à M. Albert Soete, demeurant 110, rue du Clinquet, a été volé mercredi soir, à la porte d'un débit de tabac, rue Fidèle-Lehoucq.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (Sec. Ion des Phalempins). — Les retardataires pour la vente au prix familial sont priés de retirer leur lot au 381, rue de Gand, samedi, de 9 h. à 12 h., dernier délai. Se munir de la carte d'adhérent et des cartes textiles de tous les membres du foyer.

L'UNION FEDERALE des COMBATTANTS (*section de Tourcoing*). — La permanence a toujours lieu le dimanche, de 11 h. à midi, au siège, 57, rue du Hase. Les titulaires de la carte de combattant nés en janvier 1893 sont invités à passer au siège pour établir leur dossier en vue d'obtenir leur livret de pension. Se munir d'un extrait de naissance, du livret militaire et de la carte du combattant. La perception des cotisations de 1943 a lieu aux heures de permanence. De service : MM. René Loste, d, secrétaire ; Charles Dupire vice-président, et Eugène Delpierre pour ce qui concerne les mutilés.

Réunion de commission dimanche 17, de 10 h. 30 à midi.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-BLAISE. — Ce jeudi, à 19 h. 15, répétition à la salle d'œuvres.

LES MEDAILLES MILITAIRES. — Permanences les dimanches 17 et 24 de 9 h. 30 à 11 h. 30, pour règlement des cotisations.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE. — Les conférences d'hygiène élémentaire donnant droit au titre de « Volontaire de la Croix-Rouge », commenceront le samedi 30, à 15 h., au dispensaire de la Croix-Rouge, 53, rue du Tilleul.

JARDINS OUVRIERS DES FAMILLES NOMBREUSES DU BLANC-SEAU. — Le secrétaire, 21, rue de Croix, reçoit les commandes d'engrais, de pois, haricots. Ils prend aussi les commandes de plants de pommes de terre, motité en demi-hâtives et moitié en tardives. Les nouveaux adhérents inscrits au cours des derniers mois sont invités à se trouver sur les terrains de la Mackellerie à 9 h. 30, le dimanche 17 janvier, pour attribution de nouveaux jardins. Les prisonniers rapatriés sont spécialement convoqués. Les délégués encore en fonctions se réuniront au siège samedi 16, à 18 h.

ASSOCIATION FEMININE DES MEDAILLEES DU TRAVAIL. — Samedi 16, permanence au siège, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, de 14 h. 30 à 17 h.

INSTITUT COLBERT. — Répétition de musique dimanche 17, à 9 h. 45 à l'école.

MOUVAUX

Les colis aux prisonniers

La prochaine expédition de colis commencera le lundi 18 janvier.

Comme pendant l'année écoulée, les denrées et l'emballage sont offerts gratuitement aux familles des prisonniers, par le comité local. Il est aimablement demandé de nouveau qu'on apporte quelques bouts de ficelle et un peu de chiffons de papier.

L'expédition et la confection des colis se feront par les soins du Comité, aidé par des personnes charitables, qui, chaque mois, et pendant quatre jours, offrent leur dévouement désintéressé au service des prisonniers.

Il est recommandé aux familles de vouloir bien se conformer à l'ordre établi, pour la réception des étiquettes. Aucune dérogation ne sera tolérée sans motif valable.

Le 2me colis, le 1er colis de l'année 1943, comprendra : 1 kilo de pain de guerre, 1 livre de sucre, 2 plaques de chocolat, 2 barres de pain d'épices, 2 paquets de biscuits dessert, 2 boîtes de sardines, 1 boîte de fromage, 2 paquets de café, 1 morceau de savon, 1 bâton de savon à barbe, 1 paquet de margi, 3 paquets de cigarettes.

On commencera par les numéros inscrits sur les cartes de colis : Lundi 18 janvier, de 14 à 17 h. : de 1 à 100; mardi 19 janvier, de 14 à 17 h. : de 101 à 200; mercredi 20 janvier, de 14 à 17 h. : de 201 à 300; jeudi 20 janvier, de 14 h. à 17 h. : de 301 à la fin.

PAIEMENT DES SECOURS MENSUELS. — Vendredi, à la recette municipale, de 9 à 11 h., pour l'assistance à la famille ; de 14 à 16 h., pour l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

RETRAITE OUVRIERE ET PAYSANNE. — Les titulaires doivent se présenter à la mairie (guichet 3), munis de leurs titres R.O.P. et allocation aux vieux travailleurs, pour signer leur certificat de vie.

MARCQ-EN-BARŒUL

Une vente de charité au profit des prisonniers

Une grande vente aura lieu le dimanche 17 janvier, à l'hôtel de ville à partir de 14 h. Organisée par le comité local d'assistance aux prisonniers et le Centre d'entraide aux prisonniers, elle a pour but de venir en aide à l'œuvre du colis aux prisonniers de guerre. Rappelons que le Comité a expédié jusqu'ici aux prisonniers de guerre 20.000 colis, soit 50.000 kgs de denrées diverses représentant 1.200.000 fr.

Le Comité organisateur a tout mis en œuvre pour que cette vente obtienne le succès qu'elle mérite.

La population marcquoise tiendra sans nul doute à coopérer à cette œuvre de bienfaisance au profit des prisonniers.

Un service de tramways sera assuré jusque 22 heures.

POUR OUTRAGES ENVERS DES AGENTS DE POLICE, alors que ceux-ci lui interdisaient de circuler au cours d'une alerte, Albert Vanhée, 20 ans, demeurant 16, rue d'Orchies, a fait l'objet d'un procès-verbal et ce d'autant plus qu'il est récidiviste du fait.

UN CYCLISTE EST RENVERSE PAR UN CAMION. — Le 12 janvier à 17 h., un camion automobile appartenant à la brasserie « des débitants réunis » de Roubaix, piloté par le chauffeur Gustave Devinck, 43 ans, demeurant à Lille, 1, rue de Loos, a heurté en collision à l'angle de l'avenue de la République, avec un cycliste, M. Maurice Compernol, 59 ans, demeurant à Marcq-en-Barœul, 190, rue du Plouich.

Grièvement blessé, M. Compernol reçut des premiers soins du docteur Haverland qui releva une fracture ouverte de la jambe gauche et une fracture du bras gauche. Il a été transporté à l'hôpital de Tourcoing.

HALLUIN

TENTATIVE DE SUICIDE. — Un manœuvre, M. Louis Kindt, 52 ans, demeurant impasse du Mamelon-Vert, 1, manifestait depuis plusieurs mois, des idées de suicide. Hier matin, profitant de ce que sa femme était occupée dans la cuisine et de ce qu'il se trouvait seul dans la chambre à coucher, Kindt s'empara d'une corde, en attacha l'un des bouts au barreau supérieur du lit et de l'autre s'entoura le cou puis il se laissa choir. Attirée par le bruit de la chute, Mme Kindt se précipita vers la chambre et constata que le malheureux venait de se pendre. Aussitôt, elle appela à son secours. Un voisin qui passait coupa la corde, prodiguerent leurs soins au désespéré en attendant l'arrivée de M. le docteur Gouf. Grâce aux soins dont il avait été l'objet, M. Kindt ne tarda pas à reprendre ses sens, et le médecin acheva l'œuvre commencée par les deux femmes.

DANS LA DOUANE. — Le préposé des douanes Joseph Cardyn de la brigade de Halluin-Gauche, est transféré à Paris.

AU COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Permanence vendredi, de 10 h. à midi et de 16 à 18 h., au siège.

SERVICE DE L'EBOUAGE. — Vendredi, enlèvement des ordures ménagères dans le quartier de la Gare.

BAINS MUNICIPAUX, rue de Lille, ouverts vendredi, de 13 h. 30 à 18 h.

BONDUES

PAIEMENT DE L'ALLOCATION MILITAIRE samedi 16, de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h., au bureau de la poste.

LINSELLES

SOCIETE PHILHARMONIQUE. — Dimanche 17, à 8 h., cours de solfège et d'instrumentation. A 10 h., répétition générale.

ALOCATIONS MILITAIRES. — Le Paiement samedi 16, de 9 à 11 h., au bureau des postes.

Bourse de Paris

du 13 janvier 1943

Valeurs françaises (actions)

Banque de France, 30.500. — Banque de Paris, 3100. — Crédit Commercial, 3300. — Crédit Foncier, 6700. — Crédit Lyonnais, 9505. — Crédit du Nord, 860. — Métro, 4060. — Tram. Lille Rx-Tg., 418. — Distribution 3575. — Générale Electr., 6800 d. — Electrique du Nord, 1075. — Energie Industr., 4610. — Gillet-Thason, 490. — Perenchies, 3517. — Louvroil-Montbard, 1685. — Tréfileries Havre, 2600 d. — Blanzy, 8700. — Carvin, 4275. — Courrières, 1380. — Lens, 1830. — Marles, 2615. — Ostricourt, 6150 d. — Vicoigne, 2660. — Nickel, 3910. — Française Pétroles, 2062. — Gafsa, 3885. — Air Liquide, 4050. — Engrais Auby, 650. — Kuhlmann, 3125. — Péchiney, 7110. — Rhône-Poulenc, 2810. — Saint-Gobain, 9500. — Viscose Française, 8800 d. — Ciments Origny, 26.750. — Pollet, 4800.

ROUBAIX

Le nouveau Conseil municipal s'est réuni mercredi soir pour la première fois

Le nouveau Conseil municipal a tenu mercredi soir sa première réunion officielle. M. Victor Provo, maire la présidait, entouré des dix adjoints. On commença par l'appel nominatif puis par la nomination d'un secrétaire de séance. M. Pierre Vandeyvyère fut nommé.

Ceci fait, M. Provo donna lecture d'une lettre adressée par lui à M. le Préfet du Nord : dans laquelle il demande que la ration de tabac accordée aux vieillards hospitalisés, soit fixée comme celle des consommateurs ordinaires. M. le Préfet répondit qu'il transmettrait la suggestion à M. le Secrétaire d'Etat.

Une autre lettre du maire attire l'attention des pouvoirs publics sur la situation critique des assistés du bureau de bienfaisance. Malgré un secours exceptionnel de 40 fr. accordé par la ville, les assistés sont loin de recevoir le minimum indispensable, et le rapport de M. Provo montre que ceux-ci ne sont même pas capables de se payer les denrées du ravitaillement officiel. Et il leur faut encore se vêtir, se chausser, s'éclairer, se chauffer.

M. le préfet régional a transmis ce rapport aux pouvoirs compétents et il espère dit-il, une intervention à bref délai.

On régla ensuite l'utilisation des dépenses imprévues, qui se montent à 303.314 fr., ainsi qu'un crédit pour le fonds de compensation de la Caisse des dépôts et consignations.

On s'occupa aussi des retraités municipaux, pour qui on vota une indemnité spéciale temporaire, qui améliorera quelque peu leur sort.

Puis on passa à la nomination des commissions municipales ou extra-municipales sur lesquelles nous reviendrons.

Un million de francs pour les soupes populaires...

Au budget primitif de 1942 avait été inscrite une somme de 2 millions 810.000 francs pour couvrir les dépenses des soupes populaires.

Ce crédit est maintenant insuffisant et laisse prévoir qu'un crédit supplémentaire d'un million sera nécessaire.

...20.000 francs pour le repas du jeudi

Depuis le mois de janvier 1942, la ville sert, chaque jeudi, un repas copieux et réconfortant à 120 élèves des écoles publiques et privées, choisis parmi les orphelins de guerre, enfants de prisonniers, nécessiteux, etc...

Pour assurer la continuation de cette œuvre, le Conseil décide d'inscrire un crédit de 20.000 fr. au budget primitif de l'exercice 1943.

Et quatre millions pour les restaurants populaires

On sait que la ville va créer des restaurants populaires, en vue de venir en aide aux gens de condition modeste, qui éprouvent actuellement de grosses difficultés d'existence.

Pour en assurer le bon fonctionnement, le conseil décide de pourvoir cette œuvre d'une dotation budgétaire de 4 millions, somme qui, espère-t-on, sera récupérée par le produit des abonnements.

L'école de la rue de l'Ommelet sera agrandie

Le conseil décide d'acheter un immeuble situé à l'angle des rues de l'Ommelet et de la Paix, pour la somme de 100.000 fr. Cet immeuble sera démoli et la superficie ainsi récupérée permettra de construire une cantine, un réfectoire et une salle de jeux destinés à l'école voisine de la rue de l'Ommelet.

Des terrains de sport vont être créés rue Nadaud et square Pierre-Catteau

Le programme d'aménagement sportif de la ville et son financement comportent entre autres, l'acquisition d'ensemble de plusieurs terrains, dont celui de l'ancien peignage Allart-Rousseau et celui qui est situé en bordure du parc des sports et qui appartient à M. Charles Verriest.

M. le préfet du Nord ayant informé la ville que la commission centrale avait admis le principe d'une subvention sur la base de 50 %, le conseil décide de supporter tous les frais compte tenu de la subvention, et de demander la déclaration d'utilité publique de ces deux projets.

D'autre part, il décide aussi de créer un terrain provisoire d'éducation physique au square Pierre-Catteau, et de demander l'autorisation d'emploi de la subvention de l'Etat, se montant à 26.000 fr.

Le taux des bourses aux élèves des grandes écoles est augmenté

En raison du coût actuel de la vie, les subsides accordés aux Roubaisiens de situation modeste, inscrits aux grandes écoles et facultés, ne correspondent plus aux sacrifices que s'imposent leurs familles. En conséquence, le Conseil décide de fixer désormais à 900, 1.200 et 1.500 fr. par an la valeur des bourses municipales, et à 2.400 fr. par an, celles qui sont attribuées pour les établissements de Paris ou dans des grandes écoles situées au delà de la capitale.

Par la même occasion, le Conseil vote un subside de 1.000 fr. à quatre élèves-maîtres ou élèves-maîtresses admis à l'Ecole Normale.

Questions diverses

Un nouveau statut au Conservatoire national de musique. — Par application d'un décret-loi, M. le ministre de l'éducation nationale a invité la ville à passer avec lui une nouvelle convention qui est adoptée par le Conseil municipal. Elle porte sur les conditions de recrutement du directeur et des professeurs, dont la nomination devra désormais être soumise à l'agrément du ministre.

L'usine d'incinération des ordures ménagères est en déficit. — Le bilan de l'usine d'incinération laisse apparaître un déficit de 322.335 fr. La Société d'hygiène et d'assainissement de la région du Nord se voit attribuer une subvention de 292.767 fr. et lui consent un acompte immédiat de 150.000 francs.

Les kiosques à journaux. — La concession pour l'exploitation des kiosques à journaux arrive à expiration le 19 février. Les tenanciers actuels sollicitent le renouvellement des conventions. Le conseil la leur accorde aux prix suivants : Grand-Place, 3.880 fr., et boulevard Gambetta, 2.350 fr.

Au cimetière. — La police ne s'occupant plus de questions communales, le cimetière s'est trouvé sans surveillance. La ville a donc créé un service de garde qui a été placé sous la direction du conservateur.

Le bureau de bienfaisance n'a pas eu à utiliser, en secours extraordinaires, une partie importante du produit des troncs, dons, aumônes, etc. Les recettes, à ce titre pour les années 1933 à 1941 s'élèvent à 238.508 fr., desquels on n'a utilisé que 20.068 fr. Il reste donc un excédent de 218.441 francs, d'où il faut déduire une somme de 76.032 fr. pour des « restes à payer ». L'utilisation légale restant à [illegible] fr., que la commission administrative voudrait couverts par un achat de rente 3 % perpétuel. Le conseil donne un avis favorable à cette opération.

L'assurance-incendie des indigents. — La ville assure les indigents contre le risque d'incendie. Pour l'année 1942, la police d'assurance prévoyait 3.800 bénéficiaires pour une prime nette de 8.575 fr.

Cette année, le nombre des bénéficiaires est passé à 4.168 personnes. En conséquence, la prime est portée de 8.575 fr. à 9.270 fr.

Un autre avenant est conclu pour l'assurance-incendie des marchandises entreposées aux magasins généraux.

Un legs pour les pauvres. — M. Joseph Legros, né à Roubaix, le 20 janvier 1865, décédé à Cannes, le 25 mai 1942, a légué à la ville de Roubaix, pour les pauvres, un huitième de ses biens. Ce legs n'est pas encore évalué. Le conseil accepte ce don, et donne tous pouvoirs au maire pour remplir les formalités.

Les adjudications. — Le conseil approuve les cahiers des charges pour diverses adjudications, et notamment pour l'entretien des chaussées pavées pour 1943 (350.000 fr.), entretien des chaussées empierrées (150.000 fr.), entretien des ouvrages d'art et aqueducs (150.000 fr.), fourniture de gazcarburant aux automobiles de la ville (80.000 fr.), travaux d'entretien dans les propriétés communales (1 million 518.000 fr.), réfection de l'école de la rue de Condé (45.000 fr.).

VENDREDI 15 JANVIER :

Aujourd'hui : saint Félix ; demain saint Maur.
Soleil : Lever 8 h. 43; couch. 17 h. 17.
Lune : pleine le 21.
C. d'Epargne : 9 à 12 h., 14 à 17 h.
Consultation de nourrissons : de 16 à 17 h., local de la Goutte de lait.
Goutte de lait : de 11 à 12 h.
Maison du prisonnier (29, rue du Mal-Foch), de 9 à 12 h. et 14 à 18 h.

M. César Deltête grand mutilé de guerre est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Dans la liste des mutilés de guerre à 100 % qui viennent d'être nommés chevaliers de la Légion d'honneur par décret en date du 22 décembre 1942, paru au « Journal officiel » du 7 janvier, nous relevons le nom d'un de nos concitoyens, M. César Deltête, âge de 38 ans, domicilié 87, rue Turgot.

Né à Roubaix, le 29 septembre 1884, le nouveau légionnaire, qui appartenait à la classe 1904, fut mobilisé le 2 août 1914, dans les rangs du 243e R.I. Lors de la dissolution de cette unité fort éprouvée, il fut versé au 327e R.I. Déjà blessé à Reims, en septembre 1914, M. Deltête le fut, une deuxième fois en Champagne, en octobre 1915, puis, plus grièvement cette fois, dans la nuit du 3 au 4 novembre 1917, dans la forêt d'Houthoulst, en Belgique.

Atteint d'éclats d'obus à la jambe droite, il fut transporté à l'hôpital de Zuydcoote, où il subit l'amputation de la cuisse. M. Deltête était déjà titulaire de la Médaille militaire et de la Croix de guerre avec trois citations, l'une pour avoir accompli des liaisons sous des bombardements intenses les deux autres, pour être allé, comme brancardier, relever des blessés en des endroits particulièrement exposés.

Ajoutons que M. Deltête travaille en qualité d'apprêteur aux établissements Georges Catteau et qu'il est membre de l'Union des mutilés de Roubaix.

Nous présentons au nouveau légionnaire nos bien sincères félicitations.

AMICALE JEAN-GHISLAIN. — Réunion générale vendredi à 19 h., au siège.

FANFARE DELATTRE. — Dimanche 17, reprise des répétitions à 10 h. 30. Paiement, du secours aux prisonniers.

WATTRELOS

Dans la Légion d'honneur

Nous avons annoncé hier la nomination au titre de chevalier de la Légion d'honneur, de M. Marcel Willems, demeurant 17 rue de Calais. Nous publions aujourd'hui la photographie du nouveau promu.

JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX (groupes Commandant-Bossut, A.B.C. et Labbe). — Samedi 16, 2e distribution de plants de pommes de terre chez M. Vigin, 283, rue Faidherbe, Wattrelos. Se munir de sacs et de monnaie. Les jardiniers de ces groupes qui n'auraient pas réglé la cotisation sont priés de le faire de toute urgence au secrétariat, 12, rue Jeanne-d'Arc, à Roubaix, 1er étage.

CHORALE SAINT-MACLOU et SCHOLA SAINTE-CECILE. — A l'occasion du retour de captivité du dévoué directeur, M. Louis Desmulier, et pour lui témoigner toute la sympathie des choristes, ceux-ci sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu sous la présidence de M. le doyen, le dimanche 17, à 11 h., au cercle Saint-Joseph.

ALCOOL A BRULER. — Distribution des bons à un service de ravitaillement, 4e guichet, vendredi 15, pour les foyers de 4 personnes et plus, ainsi que ceux ayant à charge des enfants de moins de 2 ans.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les allocataires sont invités à se présenter, munis de leur certificat d'admission : 1° à la mairie, bureau de renseignements, pour retirer le certificat de paiement du 1er trimestre 1943 ; 2° au bureau de poste, munis de leur coupon rempli et détaché, et de 5 fr. de monnaie :

Vendredi 15, de 9 à 10 h., n° 1 à 100 ; de 14 à 15 h., 101 à 250 ; de 15 à 16 h., 251 à 400. — Samedi 16, de 9 à 10 h., 401 à 550 ; de 14 à 15 h., 551 à 700 ; de 15 à 16 h., 701 à 850. — Lundi 17, de 9 à 10 h., 851 à 1.000 ; de 14 à 15 h., 1.001 à 1.150 ; de 15 à 16 h., 1.151 à 1.300. — Mardi 18, de 9 à 10 h., 1.301 à 1.450 ; de 14 à 15 h., 1.451 à 1.600 ; de 15 à 16 h., 1.601 à 1.750. — Mercredi 19, de 9 à 10 h., 1.751 à 1.900 ; de 14 à 15 h., 1.901 à 2.050 ; de 15 à 16 h., 2.051 à 2.200. — Jeudi 20, de 9 à 10 h., 2.201 à 2.350 ; de 14 à 15 h., 2.351 à 2.500 ; de 15 à 16 h., 2.501 à 2.650. — Vendredi 21, de 9 à 10 h., 2.651 à 2.828 ; de 14 à 15 h., 3.001 à 3.100 ; de 15 à 16 h., 3.101 à 3.250. — Samedi 22, de 9 à 10 h., 3.251 à 3.300 ; de 14 à 15 h., 3.301 à 3.800 ; de 15 à 16 h., 3.801 à la fin et retardataires.

CHRONIQUE RÉGIONALE

L'Association des Maires visite les restaurants populaires de Croix, Wattrelos et Tourcoing

La réunion périodique du Conseil d'administration de l'Association des Maires du Nord et du Pas-de-Calais a revêtu, mercredi, une importance particulière parce qu'elle coïncidait avec la visite de M. Filiol, secrétaire général du Secours national, qui avait exprimé le désir de venir inspecter quelques-unes des réalisations de l'Association.

On sait, en effet, que, depuis le mois de décembre, dans une trentaine de communes des deux départements, fonctionnent les restaurants à prix réduits.

Aux maires s'étaient joints, à cette occasion, M. Darrouy, préfet délégué du Nord, les intendants Dinet, directeur du ravitaillement général du Nord, Tellier de Poncheville, délégué régional du Secours national etc...

A Croix une courte réception eut lieu à l'hôtel de ville, où M. Vandenbas, maire, et M. Priaul, vice-président de la délégation municipale, souhaitèrent la bienvenue aux visiteurs, dont M. le préfet Darrouy, se fit l'interprète. Le restaurant qui sert 300 repas dont 225 à emporter, fut ensuite visité.

Puis ce fut une nouvelle réception à la mairie de Wattrelos. Le maire, M. Lecomte, qui porte allègrement ses 87 ans, y évoqua l'œuvre sociale de la municipalité avant de convier ses hôtes à parcourir les salles d'une cantine scolaire et du restaurant à prix réduits sous la conduite de M. Doblies. Une centaine de convives étaient attablés au restaurant qui approvisionne, en outre quelque 150 rationnaires de l'extérieur.

Enfin à Tourcoing les visiteurs furent salués par M. Marescaux maire, entouré de MM. Prost et Sante adjoints, M. Alphonse Motte, délégué du Secours national, leur fit les honneurs de la cantine « usine à soupe » installée dans les locaux inutilisés de son établissement industriel. Cette cuisine centrale, modèle du genre, dessert 82 points de distribution fournissant chaque jour 30.000 bols de soupe et 7.000 rations d'excellent rata pour les cantines scolaires et les cantines d'usines.

L'œuvre de l'Association des maires a pris à Tourcoing une physionomie tout à fait particulière, car on y a eu recours avec succès à une cinquantaine de petits restaurants connus sous le nom de « cafés-dîneurs » qui confectionnent et débitent des repas dont le prix n'excède jamais 10 fr. Le menu de mercredi, jour sans viande, comportait au café visité dans le centre de la ville : un potage, un hareng grillé, un plat de légumes et un dessert.

De retour à Lille, les personnalités furent reçues à l'hôtel de ville par M. Dehove, qui les retint à déjeuner dans un des restaurants populaires de la ville.

En remerciant M. Dehove de son accueil, M. Tillie, président de l'Association, rappela l'œuvre poursuivie par les maires pour mettre au point les restaurants dont on veut bien reconnaître la réussite ; réussite que souligna, à son tour, M. le préfet Darrouy, qui dit sa satisfaction d'avoir pu constater par lui-même l'effort accompli et assura les maires de l'appui de l'administration préfectorale.

La réunion s'ouvrit ensuite à l'hôtel de ville.

Le Conseil va tenter d'obtenir des avantages pour les indigents et les familles nombreuses qui leur situation tient encore à l'écart des restaurants à prix réduits.

M. Tillie donne lecture d'un vœu qu'il a remis entre les mains de M. Max Bonafous, ministre du ravitaillement, pour demander la création d'un organisme susceptible d'intensifier les « cultures dérobées » qui permettent aux œuvres d'alimentation collective de prélever le moins possible sur les contingents du ravitaillement général.

Communiqués de la Préfecture

La campagne nationale d'action antituberculeuse

La campagne d'éducation sanitaire qui a été entreprise enfin d'enseigner au public les moyens de se préserver de la tuberculose et de ses néfastes conséquences, va se terminer, du 16 au 31 janvier, par une vente de bons de solidarité du Secours national à caractère antituberculeux.

L'armement antituberculeux du département du Nord, qui compte parmi les plus importants de France, comprend : 36 dispensaires, 3 sanatoria, dont l'un est destiné aux tuberculeux et schizoïdes, et les deux autres aux tuberculeux pulmonaires ; 4 préventoriums ; 6 centres de placement de l'œuvre Grancher pour le traitement des enfants sains à préserver de la contagion.

Le fonctionnement de ces établissements occasionne des frais très importants et les ressources restent insuffisantes pour supporter une charge aussi lourde.

Du 17 au 31 janvier 1943 aura donc lieu une vente de bons de solidarité. Pendant cette quinzaine, toutes les bonnes volontés devront se conjuguer.

Les moyens de vente de la campagne 1942-43 sont : 1° carnets de 20 bons à 0 fr. 50 (valeur du carnet, 10 fr.) ; 2° bons à 5 fr. à caractère antituberculeux livrés en lasses de 10 avec la légende « Quart de journée de préventorium pour enfant déjà atteint » ; 3° bons à 50 fr. en carnets de 10 bons numérotés ; 4° bons à 100 fr. en carnets de 100 bons numérotés, montrant un prisonnier de guerre, avec la légende : « 100 fr., c'est un colis de prisonnier, c'est aussi 2 jours de sanatorium » ; 5° bons à 1.000 fr. par 10 bons numérotés qui comportent une illustration antituberculeuse puisqu'elle représente des tuberculeux faisant leur cure « 1.000 fr., 20 jours de sanatorium ».

Pour Roubaix, on pourra se procurer les carnets et les bons à la trésorerie du comité, bureau d'hygiène, 43, rue de Cassel, téléphone 311.53, à partir du 17 janvier.

Aux détenteurs de pigeons voyageurs

En application des dispositions de l'ordonnance du 10 novembre 1941 de M. le Commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France, prescrivant un recensement trimestriel des pigeons voyageurs existant dans le département du Nord, les détenteurs doivent déposer à la mairie, avant le 20 janvier, la liste de leurs pigeons voyageurs classés dans l'ordre des numéros de bagues.

A Roubaix, le dépôt des listes doit être fait aujourd'hui 15, 2me étage, à l'hôtel de ville.

LILLE

LES NOUVEAUX ADJOINTS AU MAIRE

Par arrêté paru au « Journal Officiel » du 12 janvier :

Sont nommés adjoints au maire de Lille, MM. Leclercq, doyen de la Faculté de médecine de Lille ; Bertrand, retraité ; Raoust, libraire, éditeur ; Willems, contrôleur principal des P. T. T. en repraise ; Detrez, curé de la cathédrale ; Cooien, employé de commerce ; Tilge, secrétaire de la Fédération patronale de la première région ; Marié, professeur d'école primaire supérieure et Treels, dessinateur industriel.

Des conférences sur les littératures étrangères à l'Université catholique

Une série de conférences sur les littératures étrangères seront données à l'Université catholique de Lille par la faculté des lettres et l'école des sciences sociales. Ces conférences auront lieu, à partir du samedi 16 janvier, tous les samedis à 14 h. 30, dans la salle Bonnard, au premier étage.

La première sera donnée par M. Amoudru, professeur à la faculté des lettres, samedi 16 à 14 h. 30. Comme introduction à la série, M. Amoudru traitera ce sujet : « Littératures étrangères et humanisme traditionnel ».

Les conférences suivantes traiteront, de la Chine dans la littérature moderne ; d'un prêtre poète flamand, Guido Gezelle ; d'un prêtre poète hongrois, Ladislas Mecs ; de Sigrid Undset, de Selma Lagerlof ; de Kierkegaard, etc...

L'entrée